



SHORT COURSE

2^e CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAUVETAGE SPORTIF
ORGANISÉ PAR LE CASTRES SPORTS NAUTQUES

3 / 4 DÉCEMBRE 2016

SERIES 8h30-12h00
FINALES 15h00-17h30

L'ARCHIPEL CASTRES

GRATUIT

Imprimé par Bureau Vallée

Conception Graphic Castres

Groupama
PERF
L'ARCHIPEL

ibis styles
L'occitan
HÔTEL-RESTAURANT
CREDIT AGRICOLE
SPORT 2000
EVERBLUE
maurelauto.fr
Le choix des marques et des services
CAISSE D'ÉPARGNE
LE DÉVELOPPEMENT
agglomération
Castres-Maxamet
castres
Tarn - France

DOSSIER CLUBS

SOMMAIRE

<u>1/ LE CSN ET LE SAUVETAGE NAUTIQUE</u>	<u>PAGE 3</u>
PRESENTATION DU CASTRES SPORTS NAUTIQUES	
<u>2/ PREAMBULE</u>	<u>PAGE 5</u>
<u>3/ LES EPREUVES & HORAIRES</u>	<u>PAGE 6</u>
<u>4/ LES GRILLES DE QUALIFICATION</u>	<u>PAGE 7</u>
<u>5/ LES ENGAGEMENTS & RECOMPENSES</u>	<u>PAGE 7</u>
<u>7/ L'EDITION 2015/2016</u>	<u>PAGE 8</u>
<u>8/ L'ORGANISATION GENERALE</u>	<u>PAGE 10</u>
<u>9/ LIEU et ACCES</u>	<u>PAGE 11</u>
<u>10/ ENTRAINEMENTS DU VENDREDI SOIR</u>	<u>PAGE 12</u>
<u>11/ ACCUEIL DES CLUBS & REUNION TECHNIQUE</u>	<u>PAGE 13</u>
<u>12/ VIN D'HONNEUR</u>	<u>PAGE 13</u>
<u>13/ LES PARTENAIRES</u>	<u>PAGE 14</u>
<u>15/ SE LOGER</u>	<u>PAGE 14</u>
<u>16/ SE RESTAURER</u>	<u>PAGE 15</u>
+ Fiche de réservation	
<u>17/ PROMOTION DE L'EVENEMENT</u>	<u>PAGE 16</u>
<u>18/ CONTACTS CASTRES & FFSS</u>	<u>PAGE 17</u>

ANNEXES

Annexe 1 : les remerciements de Monsieur Bernard RAPHA, Président de la FFSS

Annexe 2 : le courrier de Monsieur Bernard RAPHA, Président de la FFSS, pour l'organisation des 2èmes Championnats de France.

1/ CASTRES ET LE SAUVETAGE NAUTIQUE

HISTORIQUE DU SAUVETAGE NAUTIQUE DE CASTRES (S.N.C)

Il fut fondé en octobre 1954. Il eut d'abord une vocation utilitaire : formation des jeunes Nageurs-Sauveteurs, des Maîtres Nageurs, des Surveillants de Baignades et interventions de plongeurs en tous lieux.

Pendant de nombreuses années le Club s'est créé une solide réputation dans ces domaines. De nombreuses piscines sont confiées à des Maîtres Nageurs formés par le S.N.C. L'équipe d'intervention assurait à elle seule pendant longtemps les sauvetages humanitaires ou matériels dans toute notre région.

Cependant, le S.N.C s'est peu à peu orienté vers le domaine sportif : première participation à des Championnats nationaux en 1962, première compétition internationale en 1963, premier titre de Champion de France en 1964 et premier titre de Champion du Monde en 1967.

Depuis lors, de nombreux titres, de nombreux records, de nombreuses rencontres nationales et internationales ont jalonné le parcours du club, forgeant ainsi au S.N.C la notoriété qu'on lui connaît.



Pierrick FOURNIER,
Champion de France
2016

sur ses terres castraises.



LA FONDATION DU CASTRES SPORTS NAUTIQUES

Depuis plusieurs décennies, cohabitaient à Castres deux clubs importants de Natation et de Sauvetage Nautique.

Désireux d'élargir les activités de leur association, et pour répondre à la demande de leurs adhérents, les dirigeants du SNC prévoyaient une modification des structures de leur club. Dès lors, afin de saisir cette opportunité pour créer à Castres un grand Club d'activités nautiques où seraient mis en commun les expériences, les savoir-faire, les moyens matériels et surtout les potentiels humains, des contacts furent établis avec les responsables de l'ENC.

L'ENC et le SNC composaient, à partir du mois d'Avril 1989, une commission paritaire de travail chargée de définir les conditions de la création d'un tel Club par la fusion des deux anciens, et d'en élaborer les organigrammes administratifs et sportifs, les statuts et le règlement intérieur.

Les discussions furent longues, nombreuses et passionnées car tous les points devaient être abordés et les approches des problèmes étaient parfois différentes. Mais l'analyse montre que les difficultés, même les plus importantes, ont pu être effacées grâce au seul fait que dans l'esprit de tous, seul prévalait l'intérêt des jeunes.

Une fois définie une conception idéale du nouveau Club, sa vocation et la proportionnalité de représentation des deux anciennes associations, la date du 22 Septembre 1989 fut arrêté pour tenir l'Assemblée Générale Constitutive de l'EMULATION SAUVETAGE NAUTIQUE DE CASTRES.

Le 8 Décembre 1989, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, les membres de l'association lui donnent son titre définitif : CASTRES SPORTS NAUTIQUES.

Après quelques années sans pratique compétitive, le CASTRES SPORTS NAUTIQUES s'inscrit à nouveau dans le paysage du sauvetage sportif depuis deux saisons.

Ainsi, cette opportunité d'organisation dans « notre piscine castraise » va permettre à nos sauveteurs et à ceux de nos amis vauréens et albigeois d'évoluer dans les meilleures conditions sportives.



2/ PREAMBULE

Après le succès organisationnel et sportif de la première édition du Championnat de France de Sauvetage Sportif « Short Course », le CASTRES SPORTS NAUTIQUES a été plébiscité par tous les clubs présents pour l'organisation des 2^{èmes} Championnats de France *(cf Annexe 1 – remerciements de Mr Bernard RAPHA, Président de la FFSS)*

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) a retenu notre candidature à l'organisation de ces championnats.

Fait très exceptionnel, « Les France Short Course » se dérouleront donc pour la 2^{ème} année consécutive à Castres sur le site de l'Archipel.

Pour des raisons de calendriers sportifs *(cf Annexe 2 – courrier Mr Bernard RAPHA, Président de la FFSS)*, ces 2^{èmes} Championnats de France de Sauvetage Sportif « Short Course » se dérouleront au complexe de l'Archipel les 3 et 4 décembre 2016.

Ces championnats font partis d'une des épreuves majeures de Sauvetage Sportif en piscine organisées sur le territoire français au cours de cette saison sportive.

- **Championnats de France de Sauvetage Sportif « Short Course »**
 - les 3 & 4/12/2016
 - Lieu : Castres
- **Championnats de France de Sauvetage Sportif Nationale 2**
 - Les 18 & 19/02/2017
 - Lieu : Angoulême
- **Championnats de France de Sauvetage Sportif Elite**
 - Du 31/03 au 02/04/2017
 - Lieu : Tarbes

Pour chacune de ces trois épreuves, le sauveteur doit passer par des compétitions qualificatives de niveau départemental et / ou régional.

Cette 2^{ème} attribution consécutive démontre la confiance faite au Castres Sports Nautiques par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme et reconnaît le savoir-faire de notre association



3/ LES EPREUVES & HORAIRES

Le Championnat de France Eau Plate « Short Course » se voudra être une épreuve sportive alliant explosivité, technicité et spectacle. En effet, ces épreuves ont été imaginées par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour associer la vitesse de l'athlète et la visibilité des épreuves, ce qui rendra ces Championnats très spectaculaires.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Généralités : 2 journées complètes de compétitions. 4 réunions en séries et/ou finales.

Les horaires et le programme seront communiqués ultérieurement.

Les séries seront courues toutes catégories confondues.

Les finales seront courues par catégorie, une finale B sera mise en place à condition qu'il y ait 32 sauveteurs dans la catégorie.

	Jour 1	Jour 2
Matin Séries	100m OBSTACLES	50m BOUEE TUBE
	50m MAN. PALMES	50m COMBINE
	25m MAN.	100m SUPER SAUVETEUR
AM Finales	100m OBSTACLES 50m MAN. PALMES 25m MAN.	50m BOUEE TUBE 50m COMBINE 100m SUPER SAUVETEUR

HORAIRES DE LA COMPETITION

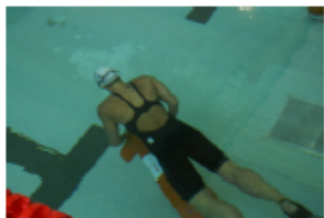
MATIN : OUVERTURE DES PORTES à 7h30 – début des épreuves 8H30*

APRES-MIDI : OUVERTURE DES PORTES à 14h00 – début des épreuves 15H00*

* sous réserve de modifications

100m, Obstacles

Cette épreuve simule le passage d'obstacles par le sauveteur lors de la recherche d'une personne en détresse en un minimum de temps. L'obstacle aura une dimension de 2 m 40 sur 70 cm et est placé à 12 m 50 du bord.



100m Mannequin avec Palmes

Cette épreuve permet au sauveteur d'agir plus vite lors de la recherche de la personne en détresse grâce à un équipement supplémentaire (les palmes qui seront de 65cm sur 30 cm maxi). Le sauveteur doit effectuer 50 m en nage libre avec ses palmes puis plonger vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, remonter et le remorquer sur 50 m.

50m Sauvetage du Mannequin

Cette épreuve symbolise la recherche de la personne en détresse et son remorquage en surface en un minimum de temps. Après avoir parcouru 25 m en nage libre, le sauveteur plonge vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonte et remorque sur 25 m.





100m Sauvetage du Mannequin avec Palmes et Bouée Tube
Après avoir parcouru 50m en nage libre avec une bouée tube et des palmes, le sauveteur, après avoir touché le bord au virage, doit fixer la bouée tube autour d'un mannequin qui est tenu par un co-équipier et le tracter pendant les 50 derniers mètres.

LES CATEGORIES

Ces championnats de France sont réservés aux catégories Minimes, Cadets, Juniors et Seniors, dans les deux sexes (féminin et masculin). 6 épreuves sont proposées.

Ainsi, 48 titres de Champion de France seront attribués au cours de cette compétition

4/ LES GRILLES DE QUALIFICATION

Championnats de France Eau plate Short Course

		100m OBSTACLES	25m MAN.	50m COMBINE	50m MAN. PALMES	50m BOUEE TUBE	100m SUPER SAUVETEUR
Dames	Minime	1'23"75	26"50	48"00	37"50	42"50	1'46"00
	cadette	1'21"50	25"00	47"00	36"50	41"20	1'40"00
	Junior	1'19"00	24"00	46"00	35"00	40"00	1'38"50
	Sénior	1'15"50	23"00	43"50	33"00	37"50	1'36"00
Messieurs	Minime	1'17"50	23"00	42"70	35"50	40"00	1'42"00
	cadet	1'10"50	21"00	40"00	30"00	35"00	1'35"00
	Junior	1'09"00	20"00	38"44	29"00	34"00	1'29"00
	Sénior	1'04"20	19"00	34"50	27"80	32"30	1'25"00

5/ LES ENGAGEMENTS

Les clubs doivent engager leurs sauveteurs dans leur espace réservé sur le site de la FFSS, rubrique COMPETITIONS puis ENGAGEMENTS

La date limite est fixée au : mercredi 23 novembre 2016.

6/ LES RECOMPENSES

Les 3 premiers par épreuve et suivant les catégories seront récompensés par une médaille.

7/ RETOUR SUR LES 1ers CHAMPIONNATS DE FRANCE

- 2 jours de compétition ;
- 40 clubs présents ;
- 520 compétiteurs ;
- 50 bénévoles présents
- 35 juges / arbitres
- PUBLIC NOMBREUX

Tee-shirts jaunes = bénévoles à l'organisation

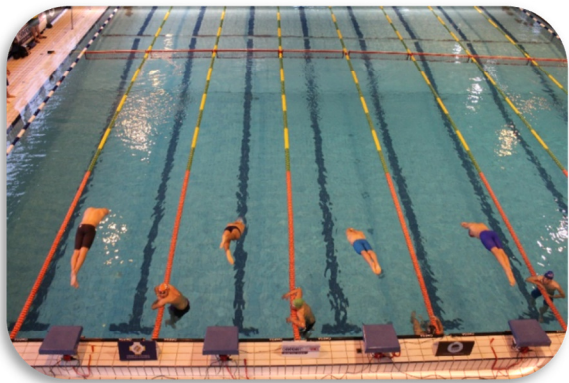


Tee-shirts blancs = juges & arbitres



Promotion des produits tarnais





8/ L'ORGANISATION GENERALE : Les bénévoles au cœur de l'organisation

Depuis plusieurs semaines, le Castres Sports Nautiques a mis en place une commission d'organisation spécifique.

Celle-ci est dirigée par Jérôme PY, Directeur et Jean-Marie CELARIES, Président du Castres Sports Nautiques. Cette commission est composée de membres du Comité Directeur, de parents, d'éducateurs sportifs mais également d'anciens dirigeants du Sauvetage Nautique Castrais (voir paragraphe 1) sollicités pour l'occasion de ses « retrouvailles » avec le sauvetage nautique.

Autour de cette vingtaine de bénévoles cette commission a pour mission d'organiser :

- L'accueil des délégations ;
- La restauration et l'hébergement des délégations ;
- Les aspects logistiques de la compétition ;
- Les relations avec les médias ;

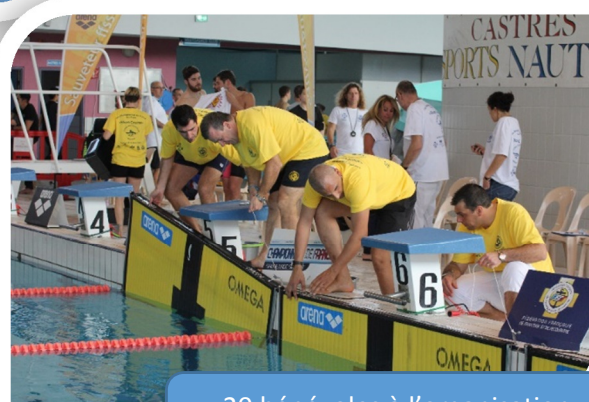
En plus de cette vingtaine de bénévoles, le Castres Sports Nautiques mobilisera également :

- 32 plongeurs (8 plongeurs par ½ journée) de la section plongée du CSN ;
- 2 responsables logistiques ;
- 10 chronométreurs et officiels de la section natation du CSN ;
- 1 speaker / animateur ;

Ainsi, nous dénombrons une **cinquantaine de bénévoles présents en permanence sur le site de l'Archipel** afin de répondre aux exigences organisationnelles.



32 plongeurs / apnéistes du CSN



20 bénévoles à l'organisation générale



35 juges / arbitres / officiels

9/ LIEU ET ACCES

Cette compétition se déroulera au complexe sportif piscine / patinoire de l'ARCHIPEL, situé Boulevard Georges Pompidou – 81100 CASTRES.

Le bassin de 25 mètres et 8 couloirs est réputé rapide et sera spécialement aménagé pour cette compétition d'envergure internationale.

Téléphone accueil : 05-63-62-54-00

Téléphone MNS : 05-63-62-54-05

Téléphone Castres SN: 05-63-35-47-90



OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR L'ARCHIPEL

- **Tout type de chaussures est strictement interdit** – seules les claquettes de piscine sont autorisées ;
- Le bassin ludique est réservé à la seule récupération des sauveteurs pendant les épreuves ;
- L'accès au bassin ne sera pas possible entre les épreuves du matin et de l'après-midi ;
- La circulation en maillot de bain dans l'établissement (hors bassin et vestiaires) n'est pas autorisée ;
- SOYEZ VIGILENT !! Ne rien laisser à la vue dans votre véhicule stationné sur le parking de l'Archipel.

10/ ACCES AU BASSIN LE VENDREDI SOIR :

CONDITIONS D'ACCES AU BASSIN LE VENDREDI 2 DECEMBRE AU SOIR

Le CASTRES SPORTS NAUTIQUES et la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES – MAZAMET vous offrent la possibilité de venir vous entraîner à la piscine de l'Archipel le vendredi 2 décembre au soir.

Ainsi, 3 lignes d'eau seront à votre disposition de 17h00 à 20h30, uniquement sur **demande écrite et par créneau de 45 mn.**

Les demandes s'effectueront uniquement à castressn@free.fr par retour du coupon ci-après ou en envoyant un mail mentionnant nom du club et du responsable présent, téléphone portable du responsable, nombre de sauveteurs et horaires d'arrivée.

Les réservations s'effectueront par ordre d'arrivée et dans la limite de la place disponible. Un mail de confirmation vous sera envoyé précisant l'horaire d'entraînement, suivant disponibilité au moment de la réservation.

Les clubs se présentant sans réservation ne seront pas acceptés et ne pourront accéder à la piscine.

FICHE DE RESERVATION D'UN CRENEAU A LA PISCINE DE L'ARCHIPEL LE VENDREDI 2 DECEMBRE AU SOIR

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE : _____ PORTABLE : _____

Mail du club ou du contact : _____

NOMBRE DE SAUVETEURS CONCERNES PAR LA RESERVATION : _____

HORAIRES D'ARRIVEE SUR CASTRES : _____

CRENEAU (45') SOUHAITE : () 17h00 à 17h45 () 17h45 à 18h30
 () 18h30 à 19h15 () 19h15 à 20h00
 () 20h00 à 20h45 (sous réserve)

Fiche à nous retourner par mail à castressn@free.fr

11/ ACCUEIL DES CLUBS / REUNION TECHNIQUE :

Chaque club se verra remettre un dossier d'accueil, regroupant des informations sur la compétition mais aussi des informations touristiques ou géographiques.

Un cadeau de bienvenue sera offert à tous les chefs de délégation.

Une réunion technique se tiendra le vendredi 2 décembre 2016 à 19h00 dans la véranda du restaurant de la piscine de l'ARCHIPEL.

Tous les entraineurs, chefs de délégation, officiels, ... sont les bienvenus.

12/ VIN D'HONNEUR OFFICIEL :

Un vin d'honneur offert par le Castres Sports Nautiques se déroulera le
samedi 3 décembre 2016 à 18h30 à la véranda du restaurant de l'Archipel.

Tous les représentants des clubs, officiels, responsables fédéraux, élus locaux, partenaires et bénévoles de la manifestation y sont cordialement invités.

A cette occasion, le Castres Sports Nautiques vous proposera une dégustation de vins et de produits locaux.



13/ NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

A aujourd'hui, nous avons obtenu le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Ville de Castres, pour la mise à disposition de matériel et la promotion des Championnats ;
- La Communauté d'Agglomération de Castres / Mazamet pour la mise à disposition des installations nautiques de l'Archipel à titre gratuit et de matériel spécifique ;
- Le Conseil Départemental du Tarn.



14/ NOS PARTENAIRES PRIVES :



15/ SE LOGER : NOS HOTELS PARTENAIRES

Le CASTRES SPORTS NAUTIQUES a négocié des tarifs privilégiés auprès d'hôtels partenaires et habitués à accueillir des clubs sportifs.

<u>HOTELS</u>	<u>Coordonnées</u>	<u>TARIFS PRIVILEGES</u>
 Anciennement Hôtel Ecosweet	Rue Jean Souterène (Le Siala - Route de Mazamet) 81100 CASTRES ☎ 05-63-35-40-00 Fax : 05-63-35-70-32 http://www.accorhotels.com/fr/hotel-A4C1-ibis-styles-castres-opening-november-2016/index.shtml	B & B 4 personnes : 96 € la chambre B & B 3 personnes : 78 € la chambre B & B 2 personnes : 66 € la chambre B & B 1 personne : 56 € la chambre PETIT DEJEUNER : inclus dans le prix de la chambre REPAS SPORTIF : 12 € par pers.
	201, avenue Charles de Gaulle 81100 CASTRES ☎ 05-63-35-34-20 Fax : 05-63-35-70-32 www.hotel-restaurant-l-occitan.fr mail : info@hotel-occitan.com	B & B 4 personnes : 89 € la chambre B & B 3 personnes : 82 € la chambre B & B 2 personnes : 74 € la chambre B & B 1 personne : 66 € la chambre PETIT DEJEUNER : inclus dans le prix de la chambre REPAS SPORTIF : 15 € par pers.

16/ COMMENT SE RESTAURER SUR PLACE

Trois formules possibles pour la restauration sur place du vendredi soir au dimanche soir. Il est également possible d'emporter son pique-nique du samedi soir ou dimanche soir suivant votre jour de départ.

- 1- **Formule PARTENAIRES** : auprès des hôtels / restaurants partenaire de la manifestation >> repas sportifs à partir de 12 € >> s'adresser directement à nos partenaires HOTEL OCCITAN et HOTEL IBIS Styles

- 2- **Formule FACILE** : sur place, menu complet à 12,50 €uros comprenant vin & café au restaurant de la piscine de l'ARCHIPEL >> réserveation auprès du Castres Sports Nautiques sur fiche de réservation avant le mardi 29 décembre 2016

- 3- **Formule à EMPORTER** : un pique-nique complet à 8,00 €uros pour le dimanche soir, jour de votre départ. >> réserveation auprès du Castres Sports Nautiques sur fiche de réservation avant le mardi 29 décembre 2016

FICHE DE RESERVATION

à retourner au CASTRES SPORTS NAUTIQUES avant le mardi 29 novembre 2016

REPAS

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE : _____ **PORTABLE :** _____

Mail du club ou du contact : _____

	TARIFS	Vendredi soir	Samedi midi	Samedi Soir	Dimanche Midi	Dimanche Soir	NOMBRE TOTAL DE REPAS	MONTANT TOTAL
Formule PARTENAIRES	A partir de 12 €	<u>A réserver directement auprès de nos hôtels partenaires</u>					XXX	XXX
Formule FACILE	12,50 €					XXX		
Formule à EMPORTER	8,00 €	XXX	XXX	XXX	XXX			

SOIT LA SOMME DE _____ euros à régler sur place par chèque bancaire à l'ordre de Castres Sports Nautiques.

Fiche à nous retourner avant le mardi 29 novembre 2016 par mail à castressn@free.fr

17/ MEDIATISATION DE L'EVENEMENT :

Nous avons la certitude du soutien des médias locaux tels que LA DEPECHE DU MIDI, LE JOURNAL D'ICI, et France 3 Tarn. Leur présence est déjà assurée.

SUPPORTS DE COMMUNICATION UTILISES :

- 20 panneaux sucettes ont été réservés ;
- Site internet du Castres Sports Nautiques (www.castres-sn.org)
- Page Facebook spécifique à l'organisation ;
- 100 affiches A3 dans les commerces de la Ville.
- Annonces faites auprès de la Radio 100 %.
- Articles de presse de nos partenaires annonçant la manifestation

D'après les responsables nationaux de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme des médias nationaux, tels que l'EQUIPE 21, sont susceptibles de nous rendre visite.

18/ CONTACT ORGANISATION

CASTRES SPORTS NAUTIQUES

Coordination : Monsieur Jérôme PY – Directeur

05-63-35-47-90

06-14-84-71-29

castressn@free.fr



A contacter pour : hébergement, restauration, entraînement du vendredi soir et toutes autres questions liées à l'organisation générale des Championnats de France, PRESSE, MEDIAS,...

FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

DTN : Monsieur Yves LACRAMPE

06-13-27-49-40

ylacrampe@gmail.com



www.ffss.fr

Adjoint : Monsieur Benoît SUDRET

06-81-71-38-59

benoitsudret@gmail.com

A contacter pour : qualifications, engagements, aspects techniques.